Commune d'ESTERNAY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

Date de la convocation : 17/02/2021 Affiché du 26/02/2021 au 26/03/2021

Présents: Patrice VALENTIN, Dominique VANDIER, Carole GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, François PARIS, Nicolas PERDREAU, Corine POUPARD, Patricia ROYER, Jérôme DUSAUTOY, Alexandrine MERET, Laure DECOSTERD, Julien FERREIRA, Hélène BLOT, Angelo GUILLARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration : Sandrine ROUSSEAU à Julien FERREIRA, Jammes DOYEN à Jérôme DUSAUTOY, Frédérique BORDES à Corine POUPARD, Virginie BOURDICAUD à Nicolas PERDREAU, Nathalie FOUQUET à Dominique VANDIER.

M. Jérôme DUSAUTOY a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire. La séance est ouverte à 19 h oo par M. Patrice VALENTIN, Maire.

En préambule, M. le Maire évoque le décès de M. Michel BOGAERT. Il a été agent de la commune pendant 17 ans et était une figure locale.

• LE CONSEIL MUNICIPAL :

Dans le cycle de réflexion préalable à son avis concernant le développement de l'éolien sur le territoire de la Commune d'Esternay et ses communes environnantes, M. le Maire a proposé que des membres d'associations de notre territoire ayant pour objet la défense de l'environnement et plus particulièrement la sauvegarde du cadre de vie des habitants du Nord-Ouest Marnais soient entendus.

Un exposé argumenté et un échange ont permis de comprendre la position de ces associations. Les conseillers municipaux sont maintenant en capacité équilibrée de porter décision lors d'un prochain conseil municipal.

- Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 26 janvier 2021.
- Prend acte de 4 décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal.
- ◆ Autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget primitif 2021, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent : opérations « Equipements et matériels des services communaux » et « Eclairage public luminaires rue de l'Arbre Haut ».
- Autorise M. le Maire à signer la convention tripartite à intervenir entre Edenis, le SIEM et la commune dans le cadre du projet de réseau de vidéosurveillance pour l'installation de plusieurs caméras sur les supports du réseau aérien de distribution publique d'électricité basse tension.

La société chargée de la réalisation des travaux a été retenue et une réunion de démarrage du projet se tiendra en mars prochain.

Considérant que l'apprentissage a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle permettant d'accéder à l'emploi,

◆ Décide de verser une subvention au Centre de Formation des Apprentis de l'Aube, au profit de 2 élèves domiciliés à Esternay en formation « métiers de bouche ».

Affaires diverses

- A la demande de Mme Corine POUPARD et sur proposition de M. le Maire, les élus seront invités à visiter, pour une meilleure connaissance du patrimoine communal, les bâtiments de la commune.
- Le recrutement d'un policier municipal est maintenant effectif. Cette personne actuellement en Gendarmerie prendra ses fonctions en début d'été.
- Informations sur les prospections menées pour la recherche de terrains afin de trouver des fonciers constructibles dans les secteurs définies par la commune.
- Une première réunion avec la Société INGAIA, assistant à maîtrise d'ouvrage retenu par la commune pour la réalisation de l'étude d'aménagement de la traverse d'agglomération de la commune par la RD 46 rue Pasteur, la restructuration de la place du Général de Gaulle et du carrefour Pasteur/Berthelot s'est tenue le 15 courant.

Les habitants, commerçants, acteurs de la vie locale sont invités à participer à la construction de ce projet à l'occasion d'un atelier de concertation qui sera divisé en 3 collèges : commerçants et riverains, usagers des commerces et services du centre-ville, acteurs agricoles et services de transport.

Rendez-vous est donné le mercredi 17 mars à 14 h oo devant la mairie. Atelier ouvert à tous sur inscription préalable en Mairie et limité à 20 personnes dans le contexte actuel. Port du masque obligatoire.

Un flyer sera mis à disposition des administrés semaine prochaine et adressé par mail aux élus.

- M. le Maire adressera à chaque élu la 1ère maquette de réorganisation du projet de construction de pavillons locatifs individuels par Plurial Novilia rue des Richards.
- Une séance de travail sur les projets de crèches sur le bassin d'Esternay s'est tenue avec M. Cyril LAURENT, Président de la CCSSOM et le CIAS de Sézanne. L'hypothèse de 2 crèches pourrait être envisagée par porteurs privé et/ou public. Une concertation avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance et notamment avec les assistantes maternelle sera au préalable engagée.
- Fragilité des équipes technique et environnement semaine dernière et cette semaine liée à la Covid-19.
- Une réflexion sur la problématique de la sécurité routière rencontrée sur le territoire de la commune doit être menée. M. le Maire souhaite que les élus s'emparent de ce sujet. Plusieurs axes de travail peuvent être définis : gestion de la circulation avec passage en double sens ou à sens unique, plan de circulation, aménagement des voies et des emplacements de stationnement etc...Quelques pistes ou essais doivent conduire sur les mois qui viennent à réunir les élus en groupe ou réunion de travail.
- M. Nicolas PERDREAU suggère que sans plus attendre la voie située après le 14 place du Général de Gaulle menant derrière l'Eglise et la voie du Pré de la Burette soit mise en sens unique ; reste à en définir le sens et le plan de circulation Place des Droits de l'Homme et accès rue Pasteur.
- M. le Maire rappelle que la crise du Covid-19 a plongé de nombreux étudiants dans des difficultés financières et/ou une détresse psychologique. Il interroge l'assemblée sur leur ressenti à ce sujet pour nos étudiants Starnaciens.
- M. Jean-Luc Batônnet fait le point sur l'état d'avancement des travaux de Réhabilitation de la Halle de la Gare. Ce chantier progresse bien et le bâtiment devrait être opérationnel fin juin.

• M. le Maire précise que la fermeture du poste d'Ulis au sein de l'Ecole Primaire Jean-Arthur Rimbaud n'aura pas lieu. L'action de tous a été bénéfique.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 H 10.

Vu pour être affiché le 26/02/2021 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Esternay, le 26 février 2021

Le Maire, Patrice VALENTIN